

FRANCE: SERVICES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX CONVENTION DE PARTICIPATION SOCIALE COMPLÉMENTAIRE RISQUE PRÉVOYANCE

Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

1 Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel: Département de l'Indre

Forme juridique de l'acheteur: Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2 Procédure

2.1 Procédure

Titre: Convention de participation sociale complémentaire risque prévoyance

Description: Convention de participation sociale complémentaire risque prévoyance

Identifiant de la procédure: 65445b61-e14e-497e-b744-ae7c2469c394

Type de procédure: Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure: Convention de participation portant sur le risque prévoyance, accompagnée de son contrat collectif d'assurance à adhésion facultative des employeurs et des agents.

2.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 85000000 Services de santé et services sociaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75313000 Indemnités d'invalidité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75313100 Indemnités d'incapacité temporaire

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Indre (FRB03)

Pays: France

Informations complémentaires: La prestation est réservée à une profession déterminée. Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : décret modifié n°2011-1474 du 8/11/2011 prestation réservée aux compagnies d'assurances, institutions de prévoyance, mutuelles et intermédiaires d'assurances : organisme mentionné à l'article 88-2 de la loi n°84-53 du 26/01/1984.

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires: nature de la convention : il ne s'agit pas d'un marché soumis au décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, mais d'une convention de participation conclue pour une durée de 6 ans. La présente consultation est soumise aux dispositions du décret n°2011-1474 modifié du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Le montant de la participation de l'employeur est compris entre 90 000 euros et 100 000 euros par an.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Décret n°2011-1474 modifié du 8/11/2011

2.1.6 Motifs d'exclusion

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail: "Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévu par le règlement de la consultation."

5 Lot

5.1 Identifiant technique du lot: LOT-0001

Titre: Convention de participation protection sociale complémentaire risque prévoyance

Description: Convention de participation du risque prévoyance accompagnée de son contrat collectif d'assurance à adhésions facultatives, conclue entre l'employeur et l'organisme retenu pour les agents du Département de l'Indre

Identifiant interne: 2024 convention assurance complémentaire

5.1.1 Objet

Nature du marché: Services

Nomenclature principale (cpv): 85000000 Services de santé et services sociaux

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75313000 Indemnités d'invalidité

Nomenclature supplémentaire (cpv): 75313100 Indemnités d'incapacité temporaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 66512000 Services d'assurances accidents et maladie

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Indre (FRB03)

Pays: France

Informations complémentaires:

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2025

Date de fin de durée: 31/12/2030

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée: La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9 Critères de sélection

Critère:

Type: Capacité économique et financière

Description: - dossier de candidature complété et signé. Pour les entreprises d'assurance : - Justificatif (ACPR, JORF) de l'agrément pour porter les garanties d'assurance - Rapport sur la Solvabilité et la Situation Financière (SFCR) du dernier exercice. Pour les intermédiaires en assurance : - Attestation de l'ORIAS - Bilan et comptes de résultat des 3 dernières années - Habilitation de l'organisme d'assurance. Pour les sous-traitants en assurance : - Attestation de l'ORIAS (si le sous-traitant est intermédiaire en assurance) - Extrait KBIS - Bilan et comptes de résultat des 3 dernières années - Habilitation de l'organisme d'assurance (ou de l'intermédiaire en assurance). Niveaux minima exigés pour les organismes d'assurance : Garantie financière : - Minimum de fonds propres de 3 millions d'Euros. Garantie prudentielle : - Taux minima de couverture du capital de solvabilité requis de 100%.

Critère:

Type: Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description: L'organisme d'assurance doit bénéficier d'une des qualités mentionnées à l'article L827-5 du code général de la fonction publique, c'est-à-dire une entreprise d'assurance, régie par le code des assurances, une mutuelle ou union de mutuelles, régies par le Livre II du code de la mutualité, ou une institution de prévoyance,

régie par le code de la sécurité sociale. Il peut être représenté par un intermédiaire en assurance régulièrement inscrit par l'ORIAS.

Critère:

Type: Capacité technique et professionnelle

Description: référence des employeurs publics territoriaux et nombre d'agents de la fonction publique territoriale des 3 dernières années - idem pour les intermédiaires en assurances Niveaux minima exigés pour les organismes d'assurance : Garantie professionnelle : - Agréments délivrés par l'autorité de contrôle pour pratiquer les opérations d'assurance des branches 1, 2 et 20.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère:

Type: Qualité

Description: Moyens pour assurer une couverture effective des plus âgés et des plus exposés aux risques

Pondération (points, valeur exacte): 20

Critère:

Type: Qualité

Description: Degré effectif de solidarité entre les adhérents

Pondération (points, valeur exacte): 5

Critère:

Type: Qualité

Description: Rapport entre la qualité des garanties et le tarif proposé

Pondération (points, valeur exacte): 55

Critère:

Type: Coût

Description: Maîtrise financière du dispositif

Pondération (points, valeur exacte): 20

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officieusement disponibles: français

Adresse des documents de marché: [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_NdSd-wNjWf)

[PCSLID=CSL_2024_NdSd-wNjWf,](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_NdSd-wNjWf)

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation:

Présentation par voie électronique: Requise

Adresse de présentation: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_NdSd-wNjWf

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 06/05/2024 - 12:00

Informations relatives à l'ouverture publique:

Date d'ouverture: 06/05/2024 - 15:00

Conditions du marché:

Facturation en ligne: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Informations relatives aux délais de recours: - Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) - Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) - Référé suspension dans les deux mois à compter de leur

publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative) - Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative) - Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir - Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal administratif de Limoges

8 Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel: Tribunal administratif de Limoges

Numéro d'enregistrement: 17870005000010

Adresse postale: 2 cours Bugeaud CS 40410

Ville: Limoges Cedex

Code postal: 87011

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-limoges@juradm.fr

Téléphone: 0555339155

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0001

Nom officiel: Département de l'Indre

Numéro d'enregistrement: 22360001600016

Adresse postale: Place de la Victoire et des Alliés

Ville: Châteauroux cedex

Code postal: 36020

Subdivision pays (NUTS): Indre (FRB03)

Pays: France

Point de contact: Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite via achatpublic.com. Point de contact (copie de sauvegarde, problèmes d'accès) : DGARTPE : tél : 02 54 08 37 54/56

Adresse électronique: drtpc-smgp@indre.fr

Téléphone: 0254083756

Adresse internet: <https://www.indre.fr>

Profil de l'acheteur: https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2024_NdSd-wNjWf

Rôles de cette organisation:

Acheteur

11 Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: c0916944-e271-4d05-b2f5-6431ebab65dd - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis: 19/03/2024

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

11.2 Informations relatives à la publication

